

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

(EN DINARS)

	4 EME TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 4 EME TRIMESTRE	
	2013	2012	2013	2012
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	98 619 156	92 343 294	356 940 460	324 407 184
INTERETS	81 044 092	72 442 823	292 203 064	260 612 413
COMMISSIONS EN PRODUITS	11 050 910	10 803 959	41 681 368	40 013 843
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	6 524 154	9 096 512	23 056 028	23 780 928
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	41 714 693	32 831 916	149 024 871	124 771 294
INTERETS ENCOURUS	40 167 594	31 579 566	143 952 316	120 123 898
COMMISSIONS ENCOURUES	1 547 099	1 252 350	5 072 555	4 647 396
AUTRES CHARGES	0	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	56 904 463	59 511 378	207 915 589	199 635 890
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 348 863	7 338 967	12 681 617	16 580 721
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT (*) :	25 172 017	23 001 979	99 033 988	96 730 820
FRAIS DE PERSONNEL	20 481 603	18 620 721	80 035 059	77 964 428
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 690 414	4 381 258	18 998 929	18 766 392
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	534 105 721	390 619 430
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	291 318 711	147 989 102
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	242 787 010	242 630 328
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	4 292 074 791	4 291 554 801
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	4 068 583 203	3 758 003 873
DEPOTS A VUE	-	-	1 043 420 060	1 030 404 822
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	1 426 396 092	1 420 459 387
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	466 134 612	475 967 684
10- CAPITAUX PROPRES	-	-	476 591 278	453 313 698

(*) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/12/2013

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre de l'exercice 2013.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/12/2013 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant à l'exercice 2013.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque durant l'année 2013, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation du produit net bancaire de 8 millions de dinars soit 4,15%, provenant essentiellement de l'évolution positive des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 33 millions de dinars.
-
- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 311 millions de dinars, provenant essentiellement de l'évolution positive :
 - des dépôts de l'épargne à raison de 6 millions de dinars.
 - des dépôts à vue à raison de 13 millions de dinars.
 - des dépôts à échéance à raison de 288 millions de dinars.
- Un léger accroissement de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 0,5 millions de dinars.
- Une augmentation des produits d'exploitation bancaire de 33 millions de dinars soit 10,03 %, résultant principalement de l'évolution positive du taux moyen du marché monétaire et de la reprise du niveau des commissions.

- Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 149 millions de dinars à fin décembre 2013 contre 125 millions de dinars à fin décembre 2012 soit une évolution de 19,44% consécutive à l'accroissement des dépôts de la clientèle, et du coût des ressources.

- Une augmentation des frais de personnel de 2 millions de dinars provenant principalement de l'augmentation réglementaire des salaires conjuguée à une maîtrise totale des charges générales d'exploitation.

- Les emprunts ont diminué de 10 millions de dinars provenant principalement de :
 - * La mobilisation d'un emprunt obligataire BH 2013 d'un montant de 51 millions de dinars;
 - * le remboursement d'une échéance de l'emprunt subordonné pour un montant de 14 millions de dinars;
 - * le remboursement d'une échéance de l'emprunt BAD pour un montant de 15 millions de dinars ;
 - * La baisse des ressources budgétaires de 30 millions de dinars.